

MESURE M6.4	CONTHEY, GRONE / CREATION DE LIAISONS MD VERS LES BERGES DU RHONE ET LE LONG DE CELLES-CI	
Thématique(s) M6 - Création de liaisons de mobilités douces vers l'extérieur P1 - Rhône et affluents	Priorité : B	
Territoire concerné : Conthey, Grône Maitre d'ouvrage : Conthey, Grône		
Mesure du PA2 en relation : (6266.2.013) R13 - Conthey, réaménagement de l'avenue de la Gare (6266.2.050) TP5 - Interface de la gare de Châteauneuf-Conthey Mesure du PA3 corrélée / liée : - Autres coordinations : Projet Rhône 3		
		
		

INTENTION

Etat actuel

Le Rhône est un des éléments fédérateurs de l'agglomération Valais Central. Ses berges sont propices aux mobilités douces de loisirs et ne sont pas encore totalement aménagées.

Les villages de plaine n'assurent pas toujours des connexions vers les berges du Rhône.

Données quantitatives

Mesure non concernée.

Objectifs

- Créer un réseau structurant MD entre les communes de l'agglomération
- Densifier le réseau MD au sein de chaque commune
- Assurer la sécurité et le confort des usagers sur les réseaux MD
- Offrir une grande qualité piétonne autour des pôles d'attractivité et des centres urbains

Description de la mesure

Selon les opportunités du projet de correction du Rhône (Rhône 3), les berges sont aménagées pour permettre un cheminement continu d'un bout à l'autre de l'agglomération.

Une signalisation adéquate est mise en place et des synergies sont créées avec des zones de loisirs telles que les Iles, Finges et Pouta-Fontana.

A Grône des aménagements complémentaires sont nécessaires vers la zone de détente et de loisirs de la Corne (zone fédérale gérée par le Canton) et des berges du Rhône.

A Conthey, la mesure vise à étudier l'opportunité de mettre en place de nouvelles liaisons. La réalisation des mesures du PA2 ainsi que de la mesure du PA3 Création d'une liaison MD vers la gare de Châteauneuf-Conthey (M10.5) structureront déjà le réseau vers le Rhône.

EVALUATION

Opportunité

Le réaménagement des berges du Rhône lié au projet de 3ème correction.

Cette mesure permettra de renforcer le lien entre toutes les communes de plaine d'un bout à l'autre de l'agglomération.

Utilité de la mesure selon les critères d'efficacité

CE1 (amélioration de la qualité du système de transports) :

- amélioration de l'attractivité des réseaux piétonnier et cycliste
- amélioration de l'intermodalité

CE2 (développement de l'urbanisation à l'intérieur du tissu bâti) :

- connexion des centres de Conthey et de Grône aux zones de détente situées le long du Rhône
- amélioration de la qualité des espaces publics

CE3 (accroissement de la sécurité du trafic) :

- amélioration de la sécurité des usagers de mobilité douce par la mise en site propre de la liaison entre les villages et le Rhône

CE4 (réduction des atteintes à l'environnement et de l'utilisation des ressources) :

- réduction des émissions de polluants atmosphériques et de CO2 par la diminution du trafic automobile

Degré de maturité : 1

Faisabilité (pour les mesures de grande ampleur) : -

REALISATION	
Calendrier de mise en œuvre Date prévue du début des travaux : 2023 Date prévue de la mise en service : 2024	Calendrier de remise de l'avant-projet Conthey, 2017 : étude des modes doux avant-projets en 2021
Coûts Coûts estimés : CHF 1 160 000.- HT	
Financement Part fédérale : selon décision de la Confédération Solde : Commune	